2022

Bulletin municipal de

Chagnon

Réalisation des enfants de l'école

Le village de Chagnon,
petit historique

Le nom de Chagnon apparaît pour la première fois dans une bulle du Pape Eugène III du 26 février 1153 qui confirme la pleine possession du village de Chagnon par la puissante abbaye d'Ainay de Lyon.
De par sa situation géographique, Chagnon fut une source de conflits entre le Comte du Forez et l'église de Lyon.
Le premier seigneur de Chagnon portait le nom de Mathieu de Chaignon.
Artaud de Roussillon, fils de la fondatrice de la chartreuse de Sainte-Croix, Jean Mitte de Chevrières et son fils Louis Mitte qui se distingua à la bataille de Marignan et plus tard, Melchior Arod, grand diplomate, furent parmi les plus célèbres.
Le village moyenâgeux, aux ruelles étroites et tortueuses, aux vieilles maisons de pierres, s'étage jusqu'à la rivière.
Les remparts ont disparu ainsi que l'ancien château féodal pour laisser place à une simple habitation, les portes nord et sud également. Mais pour un œil exercé, de nombreuses traces subsistent de cette époque lointaine : une pierre archère dans la façade d'une maison rénovée, près de l'église : c'est une curieuse ouverture, étroite, verticale, renflée à la base, elle permettait de lancer des flèches sur les assaillants.
Des dates aussi, inscrites dans la pierre attestent de ce passé. Dans une cave voûtée, sur la place, sous l'église, on peut apercevoir une tête de femmes aux longs cheveux, gravée dans la paroi.

L'église dont la façade date du XII[e] siècle, la nef du XVII[e], le chœur et le clocher de 1840, possède un magnifique plafond en caissons de bois polychrome. On peut y admirer, à gauche en entrant, un bénitier de pierre de 1688 ; derrière l'autel, la dalle funéraire du curé Raynaud décédé en 1555, ainsi qu'une cloche classée monument historique et qui proviendrait de l'ancien château fort.
Continuant votre descente, juste après le passage pavé conduisant au vieux pont, vous verrez le four à pain ; animé par des bénévoles, il fonctionne encore.
Franchissant la rivière, admirez le vieux pont du XIV[e] appelé à tort pont romain, d'une seule arche plein cintre d'environ 15 m, il est très étroit et ne permettait que le passage à pied ou à cheval.
Tout au long de votre visite, vous rencontrerez de gros blocs percés de trous ronds ou carrés : ils servaient à fixer les matrices en fer des fabricants de clous à la main, nombreux dans le village au XIX[e] siècle.
Mais Chagnon est surtout connu pour ses vestiges datant de l'époque romaine, il s'agit bien sûr des restes de l'aqueduc du Gier, nombreux sur la commune.
Attribué à l'empereur Hadrien, il aurait été construit au premier siècle après J.-C. En premier, il faut citer la « Cave du Curé». Classé monument historique, c'est un passage en tunnel, dans un éperon rocheux sur une longueur de 90 m. Accessible par le sentier balisé, elle se traverse sur toute sa longueur. Se munir de bottes et d'une lampe. UNE VISITE INCONTOURNABLE !
Dans la façade est du clocher, vous avez sans doute aperçu la fameuse « Pierre Romaine » ou pierre d'Hadrien, c'était une borne de protection de l'aqueduc, préfiguration de la lutte anti-pollution.
D'autres vestiges demeurent encore visibles, comme au hameau des Echèdes ou aux Arcs sur la route conduisant à Génilac, la D65. A vous de les découvrir...

Marcel Petiot, 27 mars 2005
Maire de CHAGNON de 2001 à 2008

Mairie

72 rue de la Fontaine Disparue
42 800 CHAGNON
TEL 04 77 75 44 10
Mail : mairie@chagnon-42.fr
Site internet : chagnon42.fr

Permanences du Maire :
Jeudi matin de 9 h à 11 h
ou sur rendez-vous

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 13 h 15 – 17 h 15
Mardi : 8 h 15 – 12 h
Jeudi : 8 h 15 – 12 h
13 h 30 – 17 h 15
Vendredi : 13 h 15 – 17 h 15

Directrice de publication : Mme Frédérique CHAVE
Avec le concours de l'équipe communale : Dominique PAGLIARIN ; Virginie CHIRAT ; Colette CHAISE et Dominique DUGAND
Réalisation : Studio109 0622255576
Impression Caradot à Pélussin
Tirage à 300 exemplaires.

Le message du Maire

Chers Chagnotaires,

L'ensemble des Élus du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux pour cette nouvelle année.

L'ombre de la pandémie flotte encore sur cet éditorial depuis maintenant presque 2 ans. « gestes barrières, port du masque, distanciation sociale, confinement, pass sanitaire et test PCR » ces mots sont désormais entrés dans notre vocabulaire quotidien...

L'immunité collective par la vaccination reste le seul moyen de sortir de cette crise épidémique.

Toutes ces restrictions nous pèsent au quotidien. Quelle tristesse que de constater l'arrêt des activités des associations, le repas de Seniors 2 années de suite remplacé par un panier gourmand.

La volonté de nos élus reste cependant intacte et nous souhaitons avant tout conserver ce contact humain, ces échanges et le désir de bien faire.

Croyez-moi, je regrette profondément ce manque de rencontre, de partage... Certains d'entre vous ne nous connaissent même pas.

La volonté de nos élus reste intacte et nous souhaitons avant tout conserver ce contact humain, ces échanges et le désir de bien faire.

Prendre une nouvelle mandature en période de crise sanitaire n'est simple pour aucun d'entre nous.

L'année 2022 sera marquée par la réalisation de l'aménagement de toilettes pour personnes à mobilité réduite dans l'enceinte de la salle communale. Nous avons longuement réfléchi sur cet aménagement et avons joint la nécessité au besoin avec la création d'un local technique pour stationner un véhicule mairie en dessous. Je me languis de vous présenter ce projet.

Nous venons d'apprendre que nos traditionnels vœux du maire seront de nouveau annulés du fait de la pandémie. Nous ne sommes malheureusement pas maîtres des décisions gouvernementales et de l'évolution de la crise sanitaire.

Je profite de ce moment pour vous rappeler que nous avions proposé lors de notre programme aux élections un soutien dans vos démarches administratives. Nous sommes à votre écoute.

Je vous souhaite une belle et heureuse année. Prenez bien soin de vous.

J'ai espoir de vous retrouver prochainement.

Votre Maire, Frédérique CHAVE

Assistante sociale

Mme MASSON
Permanences Rive-de-Gier
Conseil départemental,
Délégation à La Vie Sociale
7 Bis avenue Maréchal Juin, 42800 Rive-de-Gier.
04 77 83 01 30
Les lundis et vendredis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Services et prestations : parking, accès handicapé
Parkings à proximité : Parking Libération (300 m)
Également en mairie de :
- Cellieu : mardi matin
- Genilac : jeudi matin

Location des salles

SALLE DU CERCLE (40 personnes maxi)
Habitants de CHAGNON :
85 € du 1er mai au 30 septembre
100 € du 1er octobre au 30 avril
Extérieurs :
170 € du 1er mai au 30 septembre
185 € du 1er octobre au 30 avril
Caution : 300 € pour restitution conforme de la salle. 85 € pour ménage correct
Option : ménage 50 €
SALLE COMMUNALE
Habitants de CHAGNON : 200 €
Extérieurs : 350 €
Caution : 500 € salle et 100 € ménage
30 € pour location jour supplémentaire dimanche.

Quelques Articles de Presse afin de vous remémorer ce qui s'est passé sur Chagnon au fil de l'année 2021

Première étape du projet de renforcement de la sécurité sur les routes

La vitesse est désormais réduite à 30 km/h sur ce tronçon. Comme l'avait annoncé Frédérique Chave, maire de Chagnon, dans les projets à venir, une première étape de la réalisation de la sécurisation des routes a été mise en œuvre. Montée des Roches, des chicanes ont été installées et la vitesse réduite de 50 à 30 km/h.
Un comptage routier avait mis en évidence un très grand nombre de passages sur cet axe, notamment le mercredi, et quelques dépassements de vitesse. Ce projet a été réalisé avec la collaboration des services techniques de Saint-Étienne Métropole.
Pour la suite, d'autres aménagements sont envisagés au carrefour qui se situe au croisement de la Montée des Roches et de la Route de Leymieux, pour inciter davantage les automobilistes à marquer le stop et sécuriser l'amorce de la descente vers la route de Leymieux, où des accidents se sont produits (Photo Progrès /Christine CHEVALLIER).

Le local à vélo de l'école a été fracturé, la mairie a porté plainte

La semaine dernière, le personnel de l'école a pu constater que le local où sont stockés les tricycles financés par le Sou des écoles avait été forcé et fracturé. Il semblerait, d'après la mairie, que des enfants s'introduisent dans la cour en dehors des heures d'ouverture de l'école. Un dépôt de plainte a été enregistré, et des écriteaux ont été affichés pour rappeler l'interdiction de s'introduire dans la cour. En attendant le passage de l'assurance et la réparation, les vélos sont stockés en sécurité à l'intérieur, ce qui ne facilite pas leur utilisation (Photo Progrès /Christine CHEVALLIER).

Histoires contées vendredi aux abords de l'aqueduc romain

Cécile Leoen, conteuse, comédienne, propose des formations théâtre enfants, ado et adultes. Sa compagnie : Wakibus. « Une pierre gravée de latin, un mystérieux tunnel, pas de doute, l'aqueduc du Gier, ouvrage antique qui arrosait Lyon, passait par Chagnon ! » C'est ainsi qu'est présentée cette ballade du programme « Saint-Étienne Hors Cadre », qui se déroulera vendredi 12 juin, à 18 heures, à Chagnon.
« Au cours du circuit, rencontrez des protagonistes romains. Architectes, esclaves ou gardes, chacun un rôle, chacun une histoire… »
La visite est contée par la Compagnie Wakibus, et la conteuse Cécile Leoen, une Chagnotaire que l'on ne présente plus, tant on la retrouve sur le bord des fleuves et rivières ou dans les forêts habitées de nombreux personnages. (Photo Progrès / Christine CHEVALLIER)

La ferme des P'tits Pépins bio et la boutique À Bras Cacabio ont invité leurs clients à un brunch dans les vergers

Cécile Leoen, conteuse comédienne, a raconté des histoires au milieu d'une rangée de pommiers.
Dimanche, à partir de 10 heures, une centaine de clients de la ferme des P'tits Pépins bio et de la boutique À Bras Cacabio étaient conviés à un brunch dans les vergers. Pierre et Sylvie Chaudet, ainsi que Virginie Poyet, la gérante de la boutique, ont reçu les clients des marchés de Firminy et de Saint-Étienne, ainsi que les habitués de la boutique de Chagnon. Autour d'un buffet gargantuesque, ce moment de partage entre tous fut très apprécié.
« Nous sommes ravis de pouvoir faire plaisir à nos clients, ils ne sont pas que des porte-monnaie, nous partageons bien plus avec eux », expliquent Pierre et Sylvie. « Les clients sont restés au rendez-vous et nous ont soutenus pendant les longs mois de confinement et de crise sanitaire, je voulais aussi fêter mon arrivée depuis octobre 2020 comme gérante du magasin », ajoute Virginie.
Pour l'occasion, Cécile Leoen, de la compagnie Wakibus de Chagnon a présenté trois contes au public. SoRi, peintre et dessinatrice de Chagnon a présenté ses toiles.
Les P'tits Pépins bio : Tél. 06.60.46.23.93.
(Photo Progrès /Christine CHEVALLIER)

Des calculatrices remises aux dix élèves qui passent en 6e

Les dix élèves récompensés, avec à droite Colette Chaise, Frédérique Chave, et à gauche Dominique Dugand et Nadine Granger.
Ce vendredi, Frédérique Chave, maire de Chagnon, a remis des calculatrices aux 10 élèves qui partent en 6e à la rentrée. L'équipe municipale avait pensé à s'adapter aux différents modèles demandés par les collèges de destination des futurs 6e. Elle a salué leur parcours dans l'école. Ce geste symbolise leur nouveau statut de « grands ». Les enfants étaient surexcités et enchantés de passer à l'étape suivante de leur parcours scolaire. Leur enseignante Nadine Granger était présente pour les entourer. Pour l'heure, les enfants, sereins, envisagent d'abord de passer de bonnes vacances. (Photo Progrès / Christine CHEVALLIER)

Une balade en famille à la campagne

Trois parcours ont été balisés afin de permettre aux familles de se promener sur les sentiers environnants. Parmi eux, le circuit numéro 2, dit circuit « rouge », fait 4 km de long pour 1 h 30 de promenade. Un grand parking permet de laisser sa voiture dans le bourg du village. Ce circuit permet d'aller jusqu'à l'église, de découvrir le four à pain ancien, le pont roman et de longer la rivière.
Par la suite, un sentier direction « le regard » est indiqué à gauche. Cet itinéraire permet de faire une boucle qui vous ramène au parking. Pour bien profiter de la journée, il est possible d'apporter son pique-nique et d'aller déjeuner sur l'aire prévue à cet effet à la sortie du village, tables, terrain de pétanque, toilettes sèches offrent tout le confort souhaité. (Photo Progrès /Christine CHEVALLIER)

Une rentrée « presque normale »

Ce matin, 6 nouveaux élèves ont rejoint les bancs de la maternelle. Les autres étaient heureux de se retrouver. L'effectif approche donc la cinquantaine d'élèves. La cour a été nouvellement décorée.
Pascale Viollet, Nadine Granger et Mélanie Sanson composent l'équipe pédagogique. Elles sont accompagnées de Françoise Fond, Atsem et Christine Teyssier, AESH.
Cette année, le projet de l'école portera sur le respect de l'environnement, et avec l'espoir de rendre ce programme aussi riche et intense que les conditions sanitaires le permettront. (Photo Progrès /Christine CHEVALLIER)

Notre correspondante de presse : Christine Chevallier

Les travaux effectués dans la commune en 2021

Tout au long de cette année, la Mairie (avec Saint-Étienne Métropole) a mis l'accent sur la sécurité :

Glissière de sécurité --> virage en haut de la route de LEYMIEUX

Aménagement du carrefour --> LEYMIEUX

Le Code de la route

Sur la route, des usagers très divers doivent cohabiter.
D'autre part, les routes se croisent, sont plus ou moins dangereuses selon les configurations, les conditions météo et la luminosité.
C'est pourquoi pour la sécurité de tous, il faut une règle du jeu : le Code de la Route.
Tous les usagers doivent le respecter.

Chicanes -->Montée des Roches

Au village, quelques travaux de rénovation ont eu lieu : restauration des portes de l'église et de la place de La Celle

Restauration des portes de l'église

Place de la Celle avant travaux

Place de la Celle après travaux

Véhicules communaux

Quelques nouvelles du déploiement de la fibre...

Voici le courrier de Saint-Étienne Métropole qui nous est adressé :

« Nous comprenons parfaitement l'impatience de chacun de disposer du Très Haut Débit pour satisfaire les usages numériques d'aujourd'hui que ce soit à titre personnel ou professionnel.

Tout d'abord, il est important de rappeler que ce vaste programme de déploiement s'inscrit dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII), piloté par l'État, qui a désigné Orange comme l'opérateur exclusif sur le territoire de Saint-Étienne Métropole. À ce titre, l'engagement pris par Orange, qui finance le déploiement sur ses fonds propres (les collectivités ne pouvant intervenir pour accélérer le déploiement), est de rendre éligible 100% des locaux (habitations, entreprises, bâtiments publics) au plus tard d'ici à fin 2022. À ce titre, Saint-Étienne Métropole a signé une convention de partenariat avec Orange permettant d'assurer un suivi régulier du déploiement et disposer d'un maximum d'informations et de visibilité. Malheureusement, Orange n'est soumis à aucune obligation de fournir un planning rue par rue.

La stratégie mise en œuvre par Orange est donc de déployer au plus grand nombre et le plus rapidement possible. C'est pour cela qu'ils s'orientent en priorité vers les immeubles pour toucher le plus d'habitants.

Concernant les travaux opérationnels, le réseau fibre optique sera mutualisé à l'ensemble des FAI (Fournisseurs d'Accès Internet). Il est déployé en réutilisant les infrastructures existantes afin de limiter les coûts et les délais de déploiement. Les entreprises qui réalisent les travaux commencent par tirer la fibre dans les réseaux souterrains (s'il en existe) et ensuite elles procèdent au déploiement en aérien en passant par les appuis électriques d'Enedis, les appuis télécom d'Orange ou encore les appuis d'éclairages publics. Ces manipulations nécessitent des calculs de charges. Si ces derniers ne sont pas concluants, il est procédé à l'implantation de nouveaux appuis télécom. Ces étapes nécessitent beaucoup de temps et de coordination entre tous les acteurs concernés.

Sachez que nous mettons tout en œuvre avec pour objectif d'amener le service Très Haut Débit au plus vite et dans les meilleures conditions pour chaque administré.

En attendant, je vous invite à :
- Suivre l'avancement du déploiement en consultant le site internet d'Orange https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique
- Remplir le formulaire ci-après pour être alerté de l'éligibilité de votre habitation : https://boutique.orange.fr/internet/interet-fibre

En espérant vous avoir éclairé sur le programme de déploiement. »

Ma Commune, Ma Santé

Une aide afin de souscrire une mutuelle santé correspondant à vos besoins avec des tarifs adaptés.
Contact : 05 64 10 00 48
www.macommunemasante.org

Le site internet de Chagnon a changé !

Venez visiter votre site : Chagnon commune de caractère -**www.chagnon42.fr**
Il est mis à jour par vos élus au fil des événements tout au long de l'année.
Il comporte de nombreuses rubriques : votre mairie, service, vie pratique, association, etc.
Par exemple, vous verrez dans « Vivre à Chagnon -histoire et patrimoine » un reportage sur l'histoire du village et les aqueducs romains.
Dans « Enfance et jeunesse -école » les activités de cette année 2021 encadrées par les enseignants et notamment le travail des enfants sur les contes et arts plastiques. Ils ont réalisé dans le cadre des apprentissages numériques un montage vidéo.
Ils sont très fiers de vous présenter leurs chefs-d'œuvre, tels que les nomment les enfants eux-mêmes !

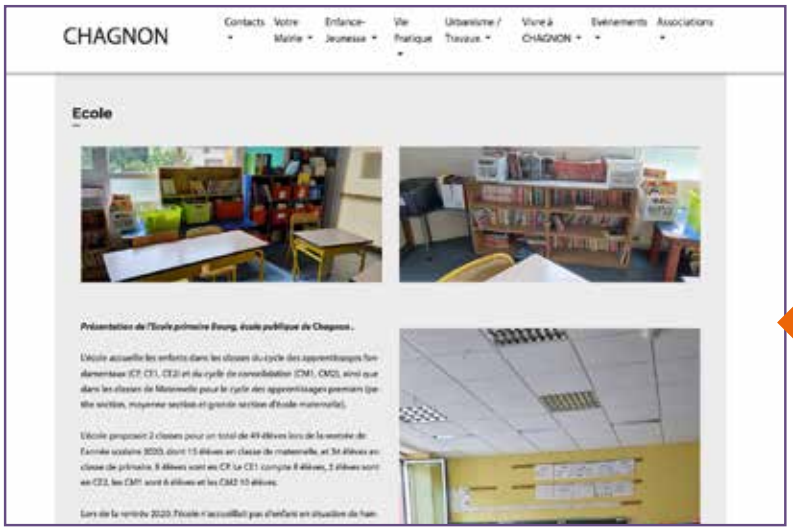

Le mot de l'équipe communale

Vos idées seront les bienvenues afin d'alimenter agréablement notre site.

Colette C, Dominique P et Dominique D

Sans oublier ILLIWAP qui vous donne les informations, vigilances et alertes sur vos téléphones portables

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

En musique

Vendredi 2 juillet dans la cour de l'école, nous avons pu accueillir Delphine CAPRON et Pierre LACUBE dans le cadre des Z'Estivalles 2021 (annulées en 2020 pour raison sanitaire).

Un concert de qualité autant sur le plan musical que par le contenu des textes.

Ces 2 interprètes ont régalé quelques 90 personnes et ont pu échanger après leur concert avec un public ravi par leur prestation dans un environnement extérieur sublime.

Pour info : www.delphinecapron.com

Un aperçu de la chorale « le p'tit Chœur » lors d'un concert pour l'association « LES ENFANTS AVANT TOUT » le dimanche 10 octobre à St Joseph.

Rendez-vous à Chagnon le 2 avril 2022 pour leur récital.

Scolarité

« Maîtresse, raconte-nous une histoire… »

L'année 2020-21 a vu les élèves de l'école étudier les contes traditionnels ou du monde entier.

Ce travail tout au long de l'année s'est conclu par une présentation vidéo par groupe classe de leurs **« chefs d'œuvre » en Arts visuels.**

Parallèlement, c'était **l'année des permis** : permis internet réussi par tous les CM validé par la Gendarmerie, permis sécurité routière passé par tous les élèves, y compris les maternelles sur les vélos offerts par le Père Noël du Sou des Écoles, et grâce aussi aux panneaux de signalisation réalisés par deux papas d'élèves.

Pour continuer le projet de Françoise Fond d'embellir de la cour de l'école, **les élèves ont repeint les poteaux du mur en forme de crayon.**

Enfin, pour conclure cette belle année autour du conte, nous sommes allés **à la rencontre du Loup, de vrais loups, au parc de Courzieu.**

NADINE GRANGER / PASCALE VIOLLET
04 77 75 61 08

Périscolaire

Voici un petit retour sur notre année 2021 à l'école de Chagnon.
Pour les vacances, j'ai proposé au programme le thème des continents. Les enfants ont donc réalisé le continent de l'Afrique, un dragon chinois avec leurs mains, une branche de cerisier en fleur... qu'ils ont bien sûr pu tous ramener chez eux.
Nous continuons avec la commémoration du 11 Novembre où les enfants ont chanté la Marseillaise.
Enfin à l'approche de Noël les décorations du périscolaire et du sapin en bois fourni par le Sou des Écoles ont bien occupé la fin de l'année.

Perrine JOLY (directrice CLSH)

Syndicat de l'Aqueduc – LE SIARG

Le SIARG a été créé pour mutualiser les actions de sauvegarde et de mise en valeur de l'aqueduc romain du Gier.

L'aqueduc du Gier dans sa totalité, incluant la boucle de la vallée de la Durèze, se développe sur une longueur de 86 kms, pour une dénivellation de 105 m, soit une pente moyenne de 1,1 m/km. Il traverse 21 communes, 11 dans le département de la Loire et 10 dans le Rhône. Son parcours a été reconnu en plus de 250 sites. Son débit est estimé à 15000 m_3 / jour.

L'aqueduc conserve, d'un bout à l'autre, la même direction générale, d'orientation nord-est. On peut cependant distinguer trois secteurs : le premier dans la vallée du Gier ; le deuxième sur le plateau lyonnais dans sa partie sud ; le troisième aboutissant à Lyon après franchissement des grandes vallées du Garon et de l'Yseron.

Beaucoup de communes s'investissent pour faire de notre patrimoine historique et exceptionnel un lieu culturel et touristique incontournable, des randonnées découvertes sont également organisées dans le cadre des journées européennes de l'archéologie l'AGUPE* en lien avec GAROM* partenaire du SIARG

La commune de Chaponost va finaliser les travaux de restauration des arches du Plat de l'air, en lançant une campagne de mécénat populaire en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Du fait de l'érosion et des restaurations antérieures, une partie de ce chef-d'œuvre en péril présente en effet d'importantes dégradations. Dès 2016, la commune s'est donc donné pour objectif de restaurer la totalité des arches de l'aqueduc pour sauvegarder ce patrimoine exceptionnel et le transmettre aux générations futures. La dernière phase de ce vaste programme de restauration est lancée avec pour objectif de finaliser la restauration de 38 arches d'ici 2023.

Beaucoup de visites découvertes ont été faites par les membres du syndicat durant l'année afin de visualiser les travaux de restauration et ceux à envisager :

- Le 25 avril 2021 : Un des vestiges visibles de Saint-Chamond le Pont du Langonand ainsi que le pont du Janon et le vestige à Larcelet.
- Le 07 mai 2021 : L'aqueduc romain du Gier continue son parcours sur la Loire en traversant les communes de l'Horme, La Grand-Croix, Lorette, Cellieu, Saint-Romain en Jarez, Valfleury, Chagnon et celle-ci étant la commune qui possède la portion la plus longue d'aqueduc en km linéaire.
- Le 31 mai 2021 : Le parcours continue ensuite sur Saint-Martin la Plain avec le tunnel de Fontanes.
- Le 5 juin 2021 : L'aqueduc fait son entrée dans le département du Rhône dans la commune de Chabanière, regroupant les communes de Saint-Maurice en Dargoire.

Saint-Didier sous Riverie et Saint-Sorlin, en traversant la vallée du Bozançon.

Des vestiges comme le pont de Jurieux et le pont des granges

→

sont toujours visibles sur Saint-Maurice sur Dargoire.

- Le 11 juin 2021 : De nombreux vestiges sont à découvrir à Mornant avec panneaux explicatifs : le pont du Mornatet, le pont de la Condamine, le regard du parking Bruyère

- Le 24 juin 2021 : Après Mornant l'aqueduc romain du Gier traverse les communes de Saint-Laurent d'Agny, Taluyers et Orliénas. Les vestiges encore visibles se situent sur des terrains privés. La commune d'Orliénas a obtenu avec l'accord des propriétaires l'inscription au titre des monuments historiques de la section du Merdanson situé sur la commune.

- Le 15 octobre 2021 : Les services de la commune de Saint-Chamond ont lors de travaux de terrassement d'un talus, mis à jour le haut d'une voute de l'Aqueduc romain du Gier. Yves Alamercery, élu à Saint-Chamond et vice-président du SIARG, travaille pour que ce vestige soit mis en valeur.
- Le 13 novembre 2021 : Des visites découvertes entre St Foy les Lyon et Lyon, ont permis de découvrir les travaux réalisés sur le pont siphon à Beaunant avec les explications de M. Volay et des commentaires de M. Henri Bougnol jusqu'au musée de Lugdunum et du théâtre romain sur Fourvière

La restauration de l'aqueduc romain du Gier reste importante si nous voulons faire de ce patrimoine exceptionnel un lieu culturel et touristique incontournable à proximité de Lyon. Le SIARG a installé la 2e borne interactive le 15 février 2021 à St Foy les Lyon dans le quartier de Beaunant. Ceci est un nouvel outil ludique et pédagogique avec des contenus historiques. Ces installations s'inscrivent dans une volonté de mettre en valeur l'aqueduc romain du Gier avec pour finalité son classement à l'UNESCO.

*L'AGUPE Association générale d'urbanisme et de protection de l'environnement de Sainte-Foy-lès-Lyon.

*GAROM Association dynamique qui a pour but de vous faire découvrir la civilisation gallo-romaine au travers de multiples activités culturelles et archéologiques.

Comité des fêtes : 2021-2022, c'est reparti !

L'objectif du Comité des Fêtes est de créer des moments de rencontre et de convivialité pour les Chagnotaires. Nous souhaitons créer du lien, ce qui est essentiel pour rendre notre village dynamique, donner l'opportunité aux personnes nouvellement arrivées à Chagnon de faire connaissance avec ses habitants. Tous ces moments d'échange nous ont encore beaucoup manqué en 2021 et nous les attendons avec impatience.

C'est donc avec plaisir que nous nous sommes retrouvés le 22 septembre pour élaborer le programme des manifestations de la saison à venir.

Vous auriez déjà dû savourer la fameuse soupe aux choux du Comité des Fêtes lors du Téléthon, il faudra patienter ! Peut-être avez-vous dégusté la galette des Rois début janvier à la salle communale... ou pas ! En tout cas, c'est ce qui était prévu.

Allez passons à 2022 ! Ce sera une belle année, on y croit !

Le dimanche 30 janvier, nous relançons notre après-midi jeux. N'hésitez pas à apporter vos propres jeux de cartes ou de société si vous le souhaitez. De plus, comme l'année dernière, vous aurez aussi la possibilité de découvrir (et éventuellement acheter) d'autres jeux grâce à la présence d' une intervenante.

Vous découvrirez dans le calendrier des manifestations des associations les autres dates à retenir et notamment, une petite nouveauté, la soupe aux choux du samedi 5 mars.

Nous vous rappelons que, pour toute location de matériel (tables, bancs, barnum...), vous devez adresser un mail à l'adresse suivante : comite-desfetes@chagnon.fr

En ce début d'année, le Comité des Fêtes de Chagnon vous présente ses meilleurs voeux pour 2022 et vous attend nombreux lors des prochaines manifestations. Et sachez que notre association est ouverte à tous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Un programme bien rempli pour le Sou des Écoles...

Pour cette nouvelle rentrée, le Sou des écoles revient avec à sa tête une nouvelle Présidente, et de nouveaux membres et bénévoles - dont beaucoup de Papas - toujours plus motivés !

Les actions et les événements organisés par le Sou ont largement été perturbés par la crise sanitaire ces deux dernières années. Mais toute l'équipe reste optimiste et déterminée en prévoyant plusieurs projets et événements pour rythmer l'année scolaire 2021-2022.

Pour commencer, le Sou viendra en soutien de l'équipe pédagogique pour les aider à financer sorties scolaires et projets en lien avec le thème fil rouge étudié en classe cette année : l'environnement.

Les deux classes de l'école ont à ce titre déjà été accueillies chaleureusement en septembre par la ferme du village : A Bras Caba Bio. Sylvie Manissier, la propriétaire, a pu faire visiter ses vergers, expliquer aux enfants les étapes de croissance et de récolte des fruits, puis leur faire déguster plusieurs variétés de pommes et de jus.

Pour les fêtes, le Père Noël 2021 du Sou avait pu équiper l'école de 8 tricycles tout neufs. Grâce à l'aide de deux Papas bricoleurs, des panneaux de signalisation sur mesure avaient également été fournis aux maîtresses, permettant aux enfants de s'entraîner pour le passage de leur permis piéton et d'être sensibilisés à la sécurité et prévention routière.

En 2022, le Père Noël du Sou a prévu dans sa hotte un renouvellement de l'équipement sportif avec des crosses et palets de hockey, mais aussi des raquettes de badminton. Des livres, des legos et autres jeux scolaires adaptés à chaque âge seront également offerts aux enfants, avec un petit paquet de friandises.

Pour 2022, un programme tout aussi convivial est prévu : une fête pour le Carnaval début mars, une chasse aux œufs pour Pâques en avril, un ciné plein air au mois de mai ou encore une soirée festive le jour de la kermesse de l'école en fin d'année scolaire.

Nous attendons tous les Chagnotaires pour partager avec nous ces moments conviviaux qui nous ont tant manqués !

Et nous invitons tous les parents d'élèves qui le souhaitent à rejoindre notre équipe dynamique et motivée.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles pour leur implication, tous les parents et les Chagnotaires qui participent aux évènements.

Ils permettent à toutes les générations de se rencontrer →

et d'échanger dans une ambiance amicale, faisant vivre l'école, mais plus largement tout notre beau village.

Nous tenons à remercier nos maitresses : Nadine et Pascale, nos ATSEM : Françoise et Christine ainsi que Perrine et Souad pour leur travail et leur investissement quotidiens auprès de nos enfants. Enfin, merci à la municipalité pour son soutien et son aide.

Nous vous présentons, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour cette année 2022, en espérant qu'elle nous permette de réaliser de nombreux projets autour desquels toute l'équipe serait ravie de vous accueillir !

Société de chasse, de protection agricole de Chagnon

Nous étions tous réunis le vendredi 27 août pour fêter les 90 ans de Joannes COLOMBAN, dit « Neness », et aussi pour valider sa 74e année de chasse dans notre société.
Début septembre, dès l'ouverture de la saison, toujours « Bonne gâchette », il a réalisé son prélèvement de lièvre (un beau spécimen de 4 kg).
Il adorait aussi jouer aux cartes et tous les mardis après-midi en compagnie d'autres sociétaires, il tapait le carton à la cabane.

Sous son air un peu froid, il était quelqu'un de serviable et convivial.
Malheureusement sa santé s'est dégradée très vite et après quelques jours d'hospitalisation, il est décédé au mois de novembre.
Estimé par tous nos sociétaires, nous garderons un bon souvenir de lui.

De fils en aiguilles

Nous nous retrouvons tous les mardis de 14 h à 16 h 30, à la salle du cercle afin de reprendre nos habitudes :
Coutures, tricots, échange de bons procédés....
Nous désirons continuer notre activité dans la bonne humeur, comme nous le faisions avec notre amie Rosette que nous n'oublierons pas...
N'hésitez pas à venir nous rencontrer, pour ces moments d'échange et de partage
Nous sommes preneuses de coupons, laines et autres rubans pour agrémenter nos travaux.

Les Galochons

Année 2021 chargée pour les Galochons de CHAGNON pour compenser celle tronquée de 2020, toujours dans une excellente ambiance, et le plus souvent une bonne météo.

- 3 sorties à la journée dans les Monts du Lyonnais au printemps, à St romain, Larajasse, Chevrières, avec à chaque fois entre 12 et 18 participants.
- Un W.E. début septembre en Haute-Ardèche avec 19 personnes, bon hébergement en gite et jolis paysages, météo agréable, bref que du bonheur !
- Et tout dernièrement le 11 novembre une journée dans le Pilat à Véranne avec 21 personnes et encore de bons moments.

Nous avons poursuivi l'essai entamé en octobre 2020 de petites randonnées dans les environs, le plus souvent les mercredis après-midi, mais parfois le matin, 8 à 12 participants en moyenne et 39 sorties au compteur, entre 9 et 12Kms chacune, 400 Kms au total !

Nous espérons poursuivre ces marches dans le futur, dans de bonnes conditions sanitaires, n'hésitez pas, si le cœur vous en dit, à vous joindre à nous, que ce soit pour les mercredis ou les sorties à la journée.

Ainsi donc, à vos baskets !

Des nouvelles du ZEL

Le ZEL, Zone d'Echanges et de Liens, est une toute nouvelle association.
Pour le moment, 7 familles sont investies dans l'association, mais ce n'est que le début !
Les objectifs du ZEL sont :
• Créer des liens entre les gens du village et alentour
• Développer la solidarité et l'entraide
• Mutualiser/ échanger des biens et des savoir-faire

Deux types d'actions :
1. Des actions collectives
• Troc de déguisements, samedi 5 février matin, en préparation du carnaval
organisé par le Sou des écoles
• Nettoyage de la nature, samedi 5 mars, au côté de l'association des chasseurs
• Rencontre saisonnière autour de savoir-faire à partager
• Donnerie « vêtements enfants », etc.

2. Des échanges de matériel et de services

Et vous ? De quoi avez-vous besoin ? Que pouvez-vous proposer ?

Prochaine rencontre ouverte à tous.tes le lundi 10 janvier 2022 à 20 h à la salle du cercle Partageons nos idées solidaires et éco-citoyennes. Le lien, plus important que le bien !
Pour tout renseignement, proposition ou idée, contactez le ZEL : zel@ecomail.fr

Virade de l'espoir

La virade a été une belle journée ensoleillée. Nous avons récolté 11 930 euros pour vaincre la mucoviscidose.
On a un nouveau traitement qui permet à certains malades d'être traités. Plus on aura de dons, plus on permettra à toutes les personnes atteintes de mucoviscidose d'être soignées.
Si vous n'avez pu participer, vous pouvez encore faire vos dons en ligne https://mondefi.vaincrelamuco.org/projects/virade-de-l-espoir-chagnon

Le clocher de Chagnon

Le clocher de CHAGNON est regroupé avec 9 autres clochers qui forment la Paroisse St-Thomas en Val de Gier.

Chaque samedi à 18 h 30 une messe a lieu en l'église de Grand-Croix.

A CHAGNON, une messe est célébrée le 5e dimanche de chaque mois.

Les familles de tous les clochers de la paroisse peuvent choisir ce jour-là pour faire baptiser leur enfant pendant la messe dans cette jolie église.

Le jeudi de l'ascension, une messe marche est prévue de CELLIEU à CHAGNON ou vice versa.

Le 24 décembre au soir (pour Noël), une messe est célébrée dans l'église de CHAGNON et on peut y admirer la crèche réalisée par une équipe du village.

Cette dernière est visible jusqu'à mi-janvier.

L'église reste ouverte chaque jour de 10 h à 16 h.

Des personnes du clocher de CHAGNON ont des engagements pour l'ensemble de la paroisse et en particulier pour les funérailles.

Une prestation Chorale (le P'tit Chœur) est prévue le samedi 2 avril en soirée.

Christiane GARCIA, responsable du Clocher de CHAGNON

(Portable : 07 81 02 85 37)

Agenda associatif

Vous trouverez ci-dessous quelques dates pour les activités organisées par le Comité des fêtes de Chagnon (CF), le Sou des Écoles (SE) et les autres associations :

07 janvier	CF	Annulé cause crise sanitaire	Soirée Galette
10 janvier (20 h)	ZEL		Rencontre saisonnière ouverte à tous (au Cercle)
30 janvier	CF		Jeux de société, salle des fêtes
05 février (matin)	ZEL		Troc déguisement pour le carnaval
11 février	SE		Carnaval
05 mars	Toutes Associations		Nettoyage de printemps suivi d'une soupe aux choux
18 mars	SE		Rallye pays du Gier avec probablement une buvette
02 avril	Municipalité		Chorale en l'église de Chagnon
03 avril	CF		Marche du four à pain
03 ou 10 avril	SE		Chasse aux œufs de Pâques
21 mai	Boulistes		Tournoi de pétanque en après-midi suivi d'un repas
?? mai	SE		Cinéma en plein air
04 juin	CF		Pique-nique du village
?? juillet	SE		Kermesse de l'école

2 panneaux dédiés aux associations

Noël des Séniors

Nous avons offert un panier de Noël préparé par la CAVE BALTHAZARD de Saint-Martin la Plaine.

Il a été distribué à la salle communale 16 décembre de 10 h à 12 h.

Le mot du Maire

Nous espérons qu'après 2 années consécutives sans repas convivial, l'année 2022 nous permettra de nous retrouver attablés.

Commémorations

Un 8 Mai sans public (restrictions sanitaires)

Un 11 Novembre en grandes pompes

L'érable symbolise l'indépendance et la liberté. Méditer sous cet arbre regonfle les esprits lassés des multiples épreuves de l'existence.

Le complexe sportif

Le Syndicat Intercommunal Cellieu-Chagnon a terminé plusieurs travaux au complexe sportif afin de réduire son empreinte carbone et réaliser des économies de fonctionnement.
La crise du COVID n'ayant pas permis aux équipements de fonctionner normalement au cours des 2 dernières années, nous n'avons pas de retour chiffré sur les effets de ces travaux.

Lumières intérieures

Les lumières intérieures des deux salles de sport, Roger-Farce et Dojo Sakura, ont été entièrement remplacées par des tubes à LED pendant l'été 2019.
Cette opération, entièrement prise en charge par Direct Energie (par l'intermédiaire des primes énergie C2E), devrait nous permettre de réduire de 30% environ la consommation électrique de l'éclairage de ces salles.

Bien que le coût d'achat des 590 tubes à LED ait été nul, l'installation et l'adaptation du système existant ont été faites par nos techniciens communaux et les a mobilisés pendant une semaine.

Système de chauffage

Le système de chauffage a été entièrement refait à la fin de l'année 2019.
Les deux chaudières (une installée vers le gymnase, une autre vers le dojo) ont été remplacées par deux chaudières aux granulés de bois (installées toutes les deux vers le gymnase) et d'un réseau de chaleur afin de connecter le dojo.

Poteaux LED

Au printemps 2020, les 4 poteaux d'éclairage du stade de foot ont été modifiés afin d'accueillir chacun 3 projecteurs à LED de 1500 Watts

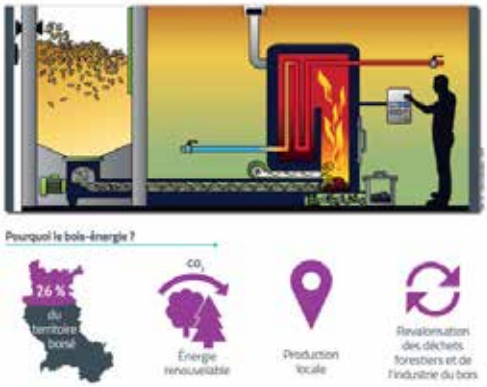

(soit 18 000 Watts au total).
L'opération a coûté 44 203 € TTC, subventionnés à hauteur de 21% par le SIEL-Territoire d'Energie Loire. Nous espérons une réduction de 30% à 50% sur la consommation électrique de l'éclairage du stade.

L'équipement en bref

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat des Roches
Maîtrise d'œuvre : SIEL-Territoire d'Energie Loire
Puissance des chaudières : 150 kW et 200 kW
Consommation annuelle de bois : 24 tonnes
Equivalence énergétique : 119 MWh
Bois utilisé : Granulés de bois
Volume du silo de stockage : 16 tonnes
Longueur du réseau de chaleur : 95 ml
Surface totale chauffée : 2 100 m²
Investissement total : 261 867.70 € TTC

La Mission locale Gier–Pilat

La Mission Locale est une association qui a pour rôle de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Elle assure l'accueil, l'orientation, l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi ou de formation, en prenant en compte les problématiques liées à la vie quotidienne : logement, santé, démarches administratives, les droits, la culture, les loisirs.

Les conseillers de la Mission Locale sont des spécialistes de l'orientation et de la formation du public jeune. Ils sont là pour vous informer et vous aider. Ils disposent de différents services et outils pour vous aider dans votre recherche d'emploi : n'hésitez à prendre un rendez-vous au 04.77.29.98.00

Centre Nautique
André CHAZALON
www.piscinegier.org/contact.php

Les Francas

Les Francas au service de l'action éducative depuis plus de 70 ans.

C'est une Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatrices. Les Francas ont une vocation indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance et selon le principe fondateur de laïcité.

La Fédération nationale des Francas est reconnue d'utilité publique. Elle fait partie des associations complémentaires de l'Enseignement public, acteur incontournable pour l'animation des activités extra et périscolaires. Elle est agréée par le ministère de l'Éducation nationale (Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative) à dispenser les formations au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et au Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs (Bafd).

Un mouvement d'éducation populaire porteur d'une ambition :

Contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescents par l'éducation et l'action éducative, les Francas sont rassemblés autour de valeurs : l'humanisme, la liberté, l'égalité, la solidarité et la paix. Ils s'engagent pour que se développent des loisirs éducatifs valorisant la diversité de culture au profit du « vivre ensemble ».

Les Francas restent un centre de loisirs donc n'hésitez à inscrire vos enfants afin de les voir s'épanouir, grandir, s'émanciper, continuer à apprendre, mais différemment.

Le bien vivre ensemble et l'environnement

Chagnon reste un village pittoresque, blotti dans un écrin de verdure, au milieu des vergers où se cachent quelques trésors archéologiques. C'est aussi la capitale de la cerise. Continuons à l'entretenir, restons tous respectueux et « arrêtons de jeter des détritus dans la nature ».

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de nos différentes opinions, des relations bienveillantes ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire. Les rapports sociaux évoluent plus que jamais entre indifférence ou agressivité.

Mais lorsque l'on veut être respecté, il faut respecter les autres. Ça sert à mieux s'entendre avec les gens et sans règle on ne pourrait pas vivre harmonieusement et l'on utiliserait notre force contre les autres. Les règles de civilité sont indispensables pour bien vivre sereinement. Elles reposent sur le respect, la collaboration, la courtoisie, le savoir-vivre et la politesse.

Voici quelques règles pour mieux vivre ensemble entre habitants :

- Ne pas jeter mégots ou papiers,
- Nettoyer les salissures dont nous sommes responsables,
- Ne pas laisser nos objets personnels sur les paliers ou devant nos maisons, même s'ils ne gênent pas la circulation,
- Sortons nos poubelles aux dates prévues,
- Emmenons les objets encombrants et les déchets verts à la déchetterie,
- Ne rien laisser dans la nature,
- Prendre le temps de renseigner, avec le sourire, un touriste qui est perdu.

Autocollant disponible en mairie

La mairie de Chagnon remercie les annonceurs pour leur soutien à la réalisation de ce magazine. Pour figurer vous aussi dans le bulletin, merci de vous mettre en relation avec la mairie : 04 77 75 44 10

CAVE BALTHAZARD
Bières • Vins • Boissons
Epicerie fine
location de machines à bière
cadeaux d'entreprise | soirées vins
06 81 84 79 62 - 06 77 35 95 92
jeanjacquesbalthazard@gmail.com

Relais PNEUS
- Pneus
- Réparation pneus
- Vidanges
- Suspension
- Freinage
- Géométrie
- Distribution
- Embrayage
- Echappement
- Batterie/Balais essuie glace/Ampoule
7 Plaine de grézieux 42420 LORETTE
PROFIL+
Email : massa.lorette@orange.fr
Tél : 04.77.75.98.16

CARROSSERIE FAYOLLE
CARROSSERIE du SARDON
RÉPARATIONS & ÉCHANGE DE PARE-BRISE
Tout assuré est libre de nous choisir quelle que soit sa compagnie d'assurance.
SANS AVANCE D'ARGENT TOUTES MARQUES – TOUTES ASSURANCES
15 VÉHICULES DE PRÊT GRATUITS
04 77 75 53 35
243 chemin de Pompey
42800 GENILAC
A47 – Sortie 12
à 100 m du VIP et de Marmite & Pétrin
www.carrosseriedusardon.com

BML ST CHAMOND
Béton prêt à l'emploi
Particuliers et professionnels
Livraison du lundi au samedi matin
ZI Le Clos Marquet
42400 ST CHAMOND
04 77 31 30 30
www.betonalyon.fr

FONT TP
Travaux Publics & Particuliers
Martinaud
Des hommes au cœur du terrain
625 Route de St Appolinaire - 69590 LARAJASSE – Tél : 04.78.48.42.93
Email : contact@fonttp-martinaud.fr – Site : www.fonttp-martinaud.fr

INFORMATIQUE DOM
11 RUE LOUIS PASTEUR 42320 LA GRAND CROIX TEL : 04 77 10 10 11

DEGRUEL
T.P.
Travaux publics et particuliers
Matériaux - Transports
2 chemin de Bujarret
42400 Saint Chamond
Tél : 04.77.22.15.69
www.degruel.com

ESPACE revêtements
AU SERPENT
SOL PEINTURE MUR
ZAC BRUNON VALETTE - RIVE DE GIER
04 77 75 00 48
www.auserpent.fr Facebook Au Serpent

Marmite & Pétrin
PRENEZ LA PAUSE !
www.marmite-et-petrin.fr
Du lundi au vendredi de 5h30 à 19h30 et le samedi de 6h30 à 13h
09 82 45 47 12
BOULANGERIE & TABLE GOURMANDE
A47 - SORTIE N°12
ENTREPRISES ou PARTICULIERS
Vos buffets froids Sucrés ou salés
Vos grandes plaques de fruits ou de galette des rois...
La marmite étudie votre demande sur marmiteetpetrin@free.fr

Pompes Funèbres - Marbrerie
Combe - Fréville
Une entreprise familiale et qualifiée à votre service depuis 2007
Permanences 7j/7 - 24h/24 au 04.77.29.40.27
24 rue Victor Hugo 42400 St Chamond
Face à l'hôpital
www.pompes-funebres-combe-freville.fr

Budget 2021

Dépenses de fonctionnement

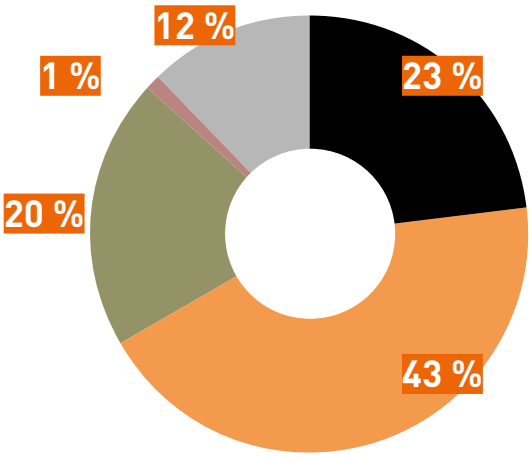

- Charges à caractère général : petit matériel, entretien, réparations, assurances, cantine... (81 888 €)
- Charges de personnel : salaires et charges (151 635 €)
- Charges de gestion courante : subventions, participation syndicat, indemnités d'élus (70 390 €)
- Charges financières : intérêts d'emprunts (5 216 €)
- Divers (43 048 €)

Total dépenses de fonctionnement : 352 177 €

Recettes de fonctionnement

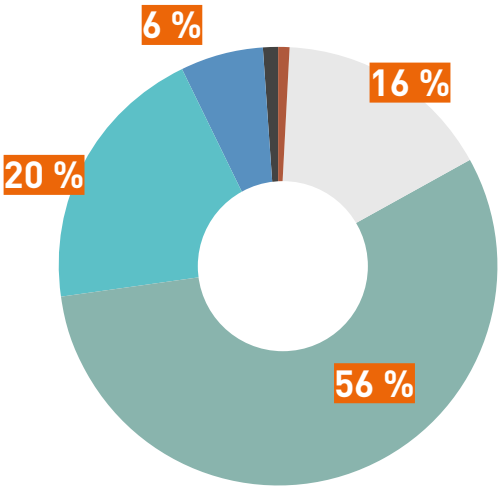

- Remb. rémunérations de personnel (2 190 €)
- Produits des services : périscolaire, cantine, autres prestations... (62 139 €)
- Impôts et taxes (216 891 €)
- Dotations et participations (77 610 €)
- Autres produits : revenus locations... (23 998 €)
- Divers (1 742 €)

Total des recettes de fonctionnement : 384 570 €

Résultats bruts de clôture 2021

Pour le fonctionnement : + 32 393 €
Pour l'investissement : + 96 926 €

Investissements prévus en 2022

Le dossier de financement des toilettes PMR a été accepté, nous espèrons que les travaux pourront commencer dès cette année.
Etude de faisabiité d'agrandissement du cimetière.

État civil 2021

Téo

Bienvenue à...

Téo MAURAT	23/05/2021
Milan CAYUELA	19/07/2021
Tiffany Mary Katrina LAURENS	20/12/2021

Ils se sont mariés...

Vanessa MARQUANT & Thierry PONCET	28/08/2021
Céline RICHEZ & David CAYUELA	04/09/2021
Mylène FOND & Nicolas MAURAT	02/10/2021

Vanessa & Thierry

Mylène & Nicolas

Céline & David

Ils nous ont quittés...

Rosette PETITPIERRE	22/06/2021
Sylvianne VOCCIA	25/08/2021
Louis SOUCHIERE	06/09/2021
Joannès COLOMBAN	10/11/2021
Antoine DRILLON	07/10/2021
Bernard CHAMBEYRON	21/12/2021

Démarches administratives

Vous voulez obtenir	Vous devez vous adresser	Conditions et pièces à fournir
ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Se présenter directement à la mairie avec pièce d'identité et/ou livret de famille. Par écrit : joindre la copie de la carte d'identité et une enveloppe timbrée pour la réponse
ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	
ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu du décès	Aucun document requis
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile	En cas de perte, de vol, de divorce ou changement de filiation
CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE FRANÇAISE (1re demande) (Validité 15 ans) le demandeur doit se présenter personnellement pour la signature et la prise des empreintes digitales	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	◆ 1 photo d'identité récente et conforme aux normes ◆ Extrait d'acte de naissance Si parents nés à l'étranger : ◆ fournir justificatifs de nationalité française ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois Pour enfant majeur habitant chez les parents : ◆ Attestation de domicile par les parents
RENOUVELLEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	◆ 1 photo d'identité récente et conforme aux normes ◆ Ancienne carte d'identité En cas de perte ou de vol : ◆ Fournir la déclaration de perte ou de vol ◆ 1 timbre fiscal à 25 euros ◆ Justificatif de domicile de mois de 3 mois
PASSEPORT ADULTE (Validité 10 ans)	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	◆ Copie intégrale de l'acte de naissance ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois ◆ Ancien passeport (le cas échéant) ◆ Timbre fiscal de 86 euros si fourniture d'une photo d'identité ou 89 euros si photo faite par la mairie
PASSEPORT ENFANT	Idem ci-dessus	Mêmes documents ci-dessus, mais Timbre fiscal à 17 euros pour les moins de 15 ans et 42 euros entre 15 et 18 ans

Dossier mariage

Un mois avant la date prévue, vous devez déposer en Mairie :
– acte de naissance des futurs époux ;
– copie de la carte d'identité de chaque témoin ;
si enfant(s) à légitimer, il convient de fournir un acte de naissance pour chacun ; autres renseignements demandés : professions et adresses précises des parents et des témoins.

Vous avez 16 ans

Les jeunes sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leurs 16 ans. Les jeunes peuvent se présenter personnellement munis du livret de famille.
Une attestation leur sera remise, qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours, pour la conduite accompagnée ou le permis de conduire. L'année d'après, vous serez convoqué à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Vous avez 18 ans

En principe, vous êtes inscrits d'office sur les listes électorales, si vous avez effectué votre démarche de recensement pour la JAPD.

Vous êtes nouveau sur la Commune

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales à la mairie, muni de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile, ou en ligne sur service-public.fr

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe. Une déclaration conjointe de PACS est enregistrée à la mairie ou chez un notaire.

Site internet :
www.demarches.interieur.gouv.fr

Merci aux enfants de l'école pour leur participation au bulletin et à la carte de vœux.

Si la nuit les étoiles relaient le soleil, c'est pour ne pas laisser s'éteindre l'espérance

Brigitte Jacques